

LES ETUDES DE *PHYSICAL THERAPY* AUX ETATS-UNIS

La *physical therapy* aux Etats-Unis ressemble à la kinésithérapie en France. Le *physical therapist* (le praticien de *physical therapy*) aide les personnes qui souffrent de blessures ou maladies chroniques à améliorer leur mobilité et à gérer leur douleur. En général, ses tâches sont les suivantes : diagnostiquer les dysfonctionnements de mouvement d'un patient ; établir un plan de traitement et des objectifs pour lui ; utiliser des exercices, la thérapie manuelle, et des manipulations d'étirement pour gérer la douleur du patient et l'aider à bouger plus facilement ; évaluer ses progrès ; renseigner le patient et sa famille sur les conséquences à long-terme de la blessure et les meilleures méthodes pour y faire face.

COMMENT POSER SA CANDIDATURE AUX PROGRAMMES DE *PHYSICAL THERAPY* AUX ETATS-UNIS ?

Les prérequis

Aux Etats-Unis il n'est pas possible de démarrer les études de *physical therapy* tout de suite après les études secondaires. La plupart des écoles de *physical therapy* américaines ont comme prérequis la validation de certains cours et/ou l'obtention d'un *Bachelor's degree* (4 années d'études supérieures, le cycle *undergraduate*).

Quel que soit votre domaine de spécialisation pendant vos études *undergraduate*, vous devez valider un certain nombre de cours afin de pouvoir postuler aux écoles de *physical therapy*. Chaque programme a ses propres prérequis, mais ceux-ci peuvent inclure un ou plusieurs cours dans les domaines suivants :

Anatomie	Kinésiologie	Mathématiques
Biologie	Psychologie	Terminologie médicale
Chimie	Physique	Anglais (littérature et composition)
Physiologie	Sciences humaines	Sciences sociales

Certains programmes demandent également une expérience professionnelle –rémunérée ou bénévole – dans une clinique.

Le dossier de candidature en école de *Physical Therapy*

Le cycle d'études *undergraduate* achevé, les étudiants présentent leur candidature d'admission pour entrer dans un programme préparant au diplôme de « doctor of *physical therapy* ».

Les procédures d'admission sont présentées sur la page web de l'[American Physical Therapy Association](#).

Choisissez le programme qui vous intéresse en cherchant sur le site de la [Commission on Accreditation in Physical Therapy Education](#).

De nombreux programmes utilisent un dossier de candidature en commun : PTCAS ([Physical Therapist Centralized Application Service](#)). Ce service centralise et envoie aux écoles de votre choix vos données et pièces justificatives (relevés de notes, lettres de recommandation, lettre de motivation, etc.). Si l'un des programmes auxquels vous postulez ne participe pas au PTCAS, soumettez le dossier institutionnel directement auprès de l'établissement.

Il faut également présenter les résultats du GRE. Il s'agit d'un examen en anglais qui consiste à évaluer le niveau des connaissances générales de l'étudiant et ses chances de réussite au niveau des études *graduate*. Vous pouvez vous renseigner sur le contenu de l'examen et vous inscrire sur www.ets.org/gre.

A savoir pour les candidats internationaux

- La plupart des écoles prennent en compte les candidatures des étudiants internationaux, mais chaque école a sa propre politique les concernant. Par exemple, l'école peut exiger que les candidats aient validé les cours de prérequis dans une université américaine. Les écoles publiques favorisent les résidents de l'état dans lequel elles se trouvent, et donc ne prennent que très peu ou pas de candidats internationaux.
- Si l'anglais n'est pas votre langue maternelle, le **TOEFL** (www.ets.org/toefl) vous sera demandé.
- Certains programmes exigent que vous fassiez évaluer vos relevés de notes français par un service d'évaluation des diplômes étrangers. Pour les écoles qui utilisent le dossier commun **PTCAS**, c'est l'organisme WES qui est accepté : *World Education Services* (www.wes.org)
- Sachez que le titre de **DPT** ou **MPT** d'une école américaine ne donne pas automatiquement droit à l'exercice de la fonction ni aux Etats-Unis ni hors des Etats- Unis.
- Une licence d'exercice accordée par l'état où vous souhaitez exercer est obligatoire avant de travailler (voir ci-dessous).

COMMENT SE DEROULENT LES ETUDES DE PHYSICAL THERAPY?

Les études de *physical therapy* aboutissent à un DPT (*Doctor of Physical Therapy*) (il existait auparavant les *Master of Physical Therapy*, ou *Master of Science in Physical Therapy*, mais ils ne sont plus proposés par les écoles depuis plusieurs années). Le DPT n'est pas un diplôme d'état et ne suffit pas pour pratiquer le métier de *Physical Therapist* mais accorde le droit de faire une demande de licence d'exercice dans l'un des 50 états.

La durée moyenne des études est de trois ans. Le programme peut inclure des cours de biologie, anatomie, histologie cellulaire, physiologie, physiologie de l'exercice, biomécanique, kinésiologie, neurosciences, pharmacologie, pathologie, science du comportement, communication, valeurs et

éthique, gestion, finance, sociologie, raisonnement clinique ; et les systèmes cardiovasculaires, pulmonaires, endocriniens, métaboliques, et musculosquelettiques. 80% du programme se concentre sur l'apprentissage en salle de classe et en laboratoire, et 20% sur la formation clinique.

L'étudiant doit passer ensuite un examen – [National Physical Therapy Examination \(NPTE\)](#) – afin d'obtenir une licence d'exercice. Il consiste en 250 questions à choix multiples sur l'application clinique des connaissances, concepts et principes nécessaires pour s'occuper des patients.

On peut compléter le diplôme **DPT** par un *residency program* (formation pratique postuniversitaire en milieu hospitalier). Les *physical therapists* ont aussi la possibilité d'obtenir une certification dans l'une des spécialisations reconnues par l'[American Board of Physical Therapy Specialties](#) : systèmes cardiovasculaire et pulmonaire, électrophysiologie clinique, gériatrie, neurologie, orthopédie, pédiatrie, kinésithérapie du sport, et santé féminine.

QUE DOIT FAIRE UN KINESITHERAPEUTE FRANCAIS QUI SOUHAITE OBTENIR UNE LICENCE D'EXERCICE ?

Les licences d'exercice sont délivrées par chaque état et les conditions d'obtention diffèrent d'un état à l'autre. En général, la procédure est la suivante :

1. Déterminez l'état où vous souhaitez exercer et contacter le state board of physical therapy. Vous trouverez les coordonnées des boards sur le site de la « [Federation of State Boards of Physical Therapy \(FSBPT\)](#) ».
2. Remplissez un dossier de candidature (*application for licensure*) auprès du « state board of physical therapy ».
3. Faites évaluer vos diplômes français au service d'évaluation reconnu par l'état pour vérifier que vous avez une formation qui correspond à celles proposées aux Etats-Unis. C'est l'organisme [FCCPT](#) qui s'occupe de cette évaluation. Selon le type de visa que vous demandez, il est souvent obligatoire d'obtenir le permis **Healthcare Worker Certificate** auprès de l'un des services reconnus par les *U.S. Citizenship and Immigration Services*. L'évaluation du FCCPT "Comprehensive Credentials Review (Type 1 Review)" permet – entre autres – d'obtenir le Healthcare Worker Certificate.

A la suite de cette évaluation, il s'avère que généralement 60% des candidats étrangers n'ont pas tous les cours exigés effectués dans leur formation locale. S'il y a des lacunes dans votre formation, l'*American Physical Therapy Association (APTA)* vous conseille de voir auprès du state board les différentes solutions pour acquérir l'expérience qui vous manque et/ou de faire appel au programme spécialisé de la FCCPT (*Planned Learning and Assistance Network*, <http://www.fccpt.org/Support/PLAN-and-PS-PLAN>.) qui propose des stages et cours de formation continue avec ce même objectif.

4. Passez le test NPTE avec l'autorisation du *state board*. Certains états demandent également le passage d'un test de législation locale, et/ou d'un test d'anglais.

Pour plus d'informations, consultez :

www.fccpt.org/Requirements/How-to-Apply/How-to-Apply

www.apta.org/Licensure/ForeignEducated/

Attention : La licence d'exercice ne garantit pas l'obtention d'un emploi et d'un visa de travail. Pour s'informer sur les visas, veuillez consulter le site de l'ambassade des Etats-Unis.

SOURCES D'INFORMATION UTILES

Accreditation Council for Pharmacy Education, www.acpe-accredit.org

American Physical Therapy Association, www.apta.org

Commission on Accreditation in Physical Therapy Education, www.capeonline.org Federation of State Boards of Physical Therapy, www.fsbpt.org

Juillet 2022

Centre EducationUSA
Fulbright France
www.fulbright-france.org

